

Animateurs.trices saisonniers.ères : dispositif animations de proximité – CDD du 11 au 29 juillet 2022 et du 4 au 29 août 2022

Dans le cadre du programme Vivez l'été, les directions de la jeunesse, du sport et de la vie associative et des centres sociaux de la ville de Villeurbanne organise chaque année des animations estivales en direction des enfants (à partir de six ans) et des jeunes. Elle propose différents types de fonctionnement dont les animations de proximités dans les différents quartiers villeurbannais.

La ville de Villeurbanne recrute pour ses animations estivales sur l'espace publique, des animateurs.trices socio-culturels et éducateurs.trices sportifs.ves pour assurer les animations de proximité.

Sous la responsabilité hiérarchique des responsables de site ainsi que des responsables de structures, vous êtes en charge de l'animation et de l'encadrement de tout public (à partir de six ans) dans des contextes variés : terrains sportifs de proximité, espaces publics d'extérieurs (parcs, pieds d'immeuble,...), gymnases municipaux.

Activités :

- Mettre en place des animations sportives, culturelles et artistiques
- Encadrer et de co-animer les activités sportives, culturelles et artistiques
- Proposer des ateliers pédagogiques ludiques et variées adaptées à la tranche d'âge
- Appliquer le projet pédagogique de l'opération
- Faire respecter le règlement intérieur de l'opération et des équipements utilisés
- Rester en lien avec son.sa responsable de site pour toute question d'organisation
- Mettre en place et ranger chaque jour le matériel de sécurité et d'animation
- Veiller à l'inscription de chaque participant.e et à l'autorisation parentale avant toute activité
- Veiller à l'implication des parents et favoriser le co-encadrement
- Veiller à la sécurité du site : branchements électriques, points d'eau, cheminements du public
- Veiller à la bonne tenue du site : disposition des ateliers, affichage, barrières, propreté
- Participer au rangement du matériel et au bilan en fin d'opération

Votre profil :

- Une expérience en animation est vivement souhaitée
- Un diplôme ou une qualification dans le domaine de l'animation serait un plus apprécié : BAFA, BPJEPS, BEES, licence STAPS, formation en sciences de l'éducation, brevet fédéraux ou équivalence (merci d'indiquer votre spécialisation)
- Permis B souhaité
- Maîtriser les techniques d'animation, être réactif aux attentes du public
- Mettre en avant ses compétences dans l'animation d'une grande variété d'activité
- Etre capable de s'adapter à différents publics (enfants, adolescents, adultes)
- Savoir réagir en cas d'accident dans un lieu public

- Savoir communiquer avec les services de secours, les élus, les agents.es municipaux, la presse, les parents et les passants
- Travailler en équipe, échanger des idées et être force de proposition dans le domaine de l'animation et dans le cadre proposé,
- Prendre des initiatives
- Etre dynamique
- Grandes qualités pédagogiques et relationnelles
- Sens de la prévention et de la médiation
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Savoir maîtriser son langage
- Veiller à son image : port des vêtements de travail obligatoire
- Ponctualité

Informations complémentaires :

- Les jurys de recrutement se dérouleront à partir de mi-mai

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ au plus tard le **13 mai 2022** sur le site de la ville www.villeurbanne.fr